

	FORMULAIRE	P01 - 22 Page 1 sur 2
	FICHE PEDAGOGIQUE	1/01/2025 V1

Préparation à l'examen théorique de chauffeur VTC

OBJECTIFS	Acquérir les compétences nécessaires à passer l'examen théorique de chauffeur VTC.
PUBLIC CONCERNE	Toute personne souhaitant devenir VTC. Compte-tenu des obligations en matière de service client, cette formation n'est pas adaptée aux personnes en situation de handicap, même titulaire du permis de conduire B.
PREREQUIS	Être en possession du permis de conduire B depuis plus de 3 ans Être en possession d'un casier judiciaire (Extraits n° 2 et 3) vierge. Ce contrôle est réalisé, par la Préfecture, au plus tard avant la délivrance de la carte professionnelle. Savoir lire, écrire et s'exprimer en français. Savoir s'exprimer en anglais (niveau Brevet des Ecoles).
DUREE	5 jours – Présentiel uniquement
METHODES PEDAGOGIQUES	Méthodes actives et participatives 50 % Théorie – 50 % pratique Cours théoriques en salle Exercices préparatoires à l'examen
MATERIEL PEDAGOGIQUE	Support de cours. Accès à la plateforme de révisions à distance incluant des quizz et des examens blancs. (il est conseillé de s'inscrire avant sur la plateforme de façon à arriver en formation avec déjà des connaissances). Livret de cours remis aux stagiaires.
EXAMEN	Test de fin de formation. Passage d'un examen blanc sous forme de QCM (85 %) et QRC (15 %). La réussite à la formation est sanctionnée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20. Notes éliminatoires : <ul style="list-style-type: none"> - 6/20 sauf - 4/20 pour l'anglais. En cas d'échec, il est proposé au stagiaire une ou des sessions de formation complémentaires.
TARIF	1499 euros (frais d'inscription à l'examen inclus et formation pratique incluse)
DATES	En fonction du programme d'examen de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : <ul style="list-style-type: none"> - Du 20 au 24 Janvier 2025 - Du 17 au 21 Février 2025 - Du 21 au 25 Avril 2025 - Du 19 au 23 Mai 2025 - Du 16 au 20 Juin 2025 - Du 22 au 26 Septembre 2025 - Du 20 au 24 Octobre 2025 - Du 10 au 14 Novembre 2025 Dates limites d'inscriptions
LIEU DE LA FORMATION	Salle de formation : 70 Avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil Tél : 01.80.91.38.28
PROGRAMME	Cf Page 2

	FORMULAIRE	P01 - 22 Page 2 sur 2
	FICHE PEDAGOGIQUE	1/01/2025 V1

A NOTER	L'accès à la plateforme de révisions est valide jusqu'à la présentation à l'examen théorique, qu'il soit réussi ou non.
----------------	---

PROGRAMME

<p>Formation théorique Durée : 35 heures</p>	<p>Jour 1 :</p> <p>1. Réglementation du transport public particulier de personnes (T3P) :</p> <p><i>Objectif : Connaître la réglementation applicable au transport public de personnes</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Covoiturage entre particuliers 2. Utilisation de la voie publique par les VTC et VMDTR 3. Obligation et caractéristiques générales relatives aux véhicules 4. Obligations de contrôle technique des véhicule T3P <p>2. Réglementation nationale spécifique de l'activité VTC <i>Objectif : Connaître les exigences de la réglementation spécifique VTC.</i></p> <p>Jour 2 :</p> <p>3. Gestion <i>Objectif : Etre capable de gérer juridiquement, fiscalement et économiquement une entreprise de chauffeur VTC.</i></p> <p>Jour 3 :</p> <p>4. Sécurité routière <i>Objectif : Mettre en œuvre les règles du code de la route, d'entretien du véhicule et d'éco-conduite concourant à un transport en sécurité</i></p> <p>Jour 4 :</p> <p>5. Développement commercial et gestion propre à l'activité VTC (3h30) <i>Objectif : Savoir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un devis puis une facture ; - Fidéliser et développer une clientèle utilisatrice de VTC. <p>6. Capacité d'expression et de compréhension en langue française et anglaise (3h30) <i>Objectif : Etre capable de communiquer efficacement avec le client dans le cadre d'une prestation de transport</i></p> <p>Jour 5</p> <p>7. Examen blanc (3h30) + corrections/debriefing (3h30)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission des notes ; - Explications et debriefing ; - Derniers conseils avant examen, - Rappels des modalités d'examen.
--	--